

Info

Rechercher une actualité...



Accueil Info Info Lorient Plœmeur. L'Autorité environnementale rend son avis sur le projet Imerys

Vendredi 21 octobre 2022 08:00



Plœmeur. L'Autorité environnementale rend son avis sur le projet Imerys



Un des bassins de décantation, sur le site de la carrière d'Imerys, à Lanvrian, lors de sa dernière journée portes ouvertes, en juin. © Ouest-France

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) a rendu son avis, le 30 septembre 2022, sur le projet de renouvellement d'exploitation et d'extension de carrière, porté par Imerys, à Plœmeur (Morbihan).

L'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), sur le projet de renouvellement d'exploitation et d'extension de carrière porté par la société Imerys, à Plœmeur (Morbihan), a été rendu. Elle intervient durant la phase d'instruction de la demande d'autorisation environnementale, préalable à l'enquête publique.

Pour rappel, cet avis ne porte pas sur l'opportunité du projet, mais sur la qualité de l'évaluation environnementale présentée, et sur la prise en compte de l'environnement par le projet. Il n'est donc ni favorable, ni défavorable, mais a pour objectif de favoriser la participation du public dans l'objectif de l'améliorer. Il sera donc transmis au maître d'ouvrage pour être intégré au dossier d'enquête publique.

Des lacunes révélées

L'autorité environnementale a identifié plusieurs enjeux. En particulier la préservation de la qualité des milieux aquatiques (eaux de surface et eaux souterraines), la protection des écosystèmes, la préservation du cadre de vie de la population locale, et la qualité du réaménagement final d'un point de vue écologique et paysager.

Dans son avis, la MRAe indique que « le choix du projet retenu manque de justification. Le dossier indique que plusieurs versions d'extensions ont été examinées, et en présente quelques-unes, sans toutefois produire d'analyse comparée des effets sur l'environnement, afin de démontrer la pertinence du choix réalisé. Si la majorité des enjeux a été traitée, parfois par des études spécifiques proposées en annexe, certaines lacunes de l'étude sont à relever ».

Imerys a construit une nouvelle usine de traitement afin de permettre l'exploitation du gisement situé en dessous. La MRAe recommande, par exemple, de présenter, dans l'étude d'impact, l'analyse des incidences que sa construction a pu engendrer sur l'environnement.

L'eau, un enjeu majeur

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Lorient

Votre e-mail Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Ouest-France Multimédia pour recevoir les newsletters sélectionnées. En savoir plus

Exprimez-vous ! 94

Débat. L'Etat utilise Linky pour couper les chauffe-eau le midi : BONNE ou MAUVAISE mesure ? ...

L'info en continu

Plœmeur. L'Autorité...

21/10/22 - 08:00

Entreprises. « On réinvente...

21/10/22 - 08:00

REPORTAGE. Au stade, demandeurs...

21/10/22 - 07:15

Route du Rhum 2022. Où voir les...

21/10/22 - 07:09

Le phytoplancton, cette...

21/10/22 - 07:00

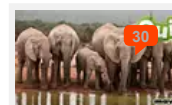
Toute l'info en continu

Infos les + lues Infos les + commentées

Quiz et jeux



Quiz. Les photographes et les photographies célèbres



Quiz. 10 questions sur



Quiz. L'amitié dans la



et de caractériser l'impact de la carrière sur la biodiversité aquatique. Cela permettra de mieux cibler les mesures d'évitement et de réduction à mettre en œuvre.

L'avis évoque également les zones humides. **«Des mesures de compensation supplémentaires doivent être prévues, afin que la compensation soit effective avant tout impact du projet [...] En cas d'impossibilité, le projet devra impérativement éviter les zones humides.»** Concernant les eaux souterraines, l'avis indique que **«l'étude conclut sans explication que le projet aura peu d'effets, ou des effets réversibles, sur la nappe et les ouvrages autour, mais ne le démontre pas, en particulier quant aux effets de mélange d'eau douce et d'eau salée».**

Protéger la faune et la flore

Par ailleurs, il est recommandé de justifier la pertinence des mesures de compensation et d'accompagnement à la destruction de boisements, en particulier pour s'assurer de leur efficacité sur l'avifaune et les populations de chauves-souris.

Elle recommande aussi de mettre en œuvre des mesures supplémentaires de compensation à la destruction des habitats du faucon pèlerin et de l'hirondelle de rivage, en cas d'absence d'occupation par ces deux espèces sur les nouvelles aires prévues. Elle préconise également de définir et présenter la valeur des arbres qui seront amenés à disparaître.

Enfin, la qualité paysagère du projet, son empreinte carbone et les objectifs de sobriété dans l'extraction, l'usage des matériaux, l'augmentation du recyclage ainsi que les tirs de mine ont été abordés.

L'ensemble du rapport est consultable sur le site de la MRAe Bretagne.

Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur les communes de :

Lorient Ploemeur

Donnez votre avis



Abonnez-vous 1^{er} mois offert

Acheter le journal du jour



Les avis des internautes

* Votre commentaire...



* Votre email

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

Envoyer

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Ouest-France Multimédia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Ouest-France Multimédia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. En savoir plus

Tous les quiz



Lorient mavilla.com

J'aime cette Page

13 K J'aime



RUBRIQUES SITE MAVILLE

[Accueil](#)[Info](#)[Sport](#)[Restaurants](#)[Cinéma](#)[Sorties](#)[Jeux](#)[Shopping](#)[Météo](#)[Pratique](#)[Bons plans du jour](#)[Devenez annonceur](#)[Cookies](#)[Données personnelles](#)[Mentions légales](#)[Plan du site](#)[Contact](#)[Modifier le consentement](#)

SITES OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#)[Ouest-France Auto](#)[Ouest-France Immo](#)[Ouest-France Emploi](#)[Ouest-France Solidarité](#)[Incubateur OFF7](#)[Comparateur Assurances](#)[Infocale](#)[Bons plans Ouest-France](#)[Commerces Ouest-France](#)[Comparateur de produits](#)[Codes promo](#)

[Angers](#) [Brest](#) [Caen](#) [Clermont-Ferrand](#) [Le Mans](#) [Lille](#) [Marseille](#) [Montpellier](#) [Nantes](#) [Nice](#) [Nîmes](#) [Quimper](#) [Rennes](#) [Toulon](#) [Tours](#) [Vannes](#)
[Dinan](#) [Fougères](#) [Guingamp](#) [Lannion-Perros](#) [Ploermel](#) [Pontivy](#) [Redon](#) [Saint-Brieuc](#) [Saint-Malo](#) [Vitré](#)



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

maville

par

**ouest
france** 

© Copyright maville.com | WEB66

